

# Cabinet Boyer & Torrollion

**N**ée d'une fusion de deux cabinets en juin 1995, la SA. Boyer & Torrollion occupe une place importante sur le marché de l'administration de biens en Rhône-Alpes où elle emploie une vingtaine de personnes réparties sur deux sites.

Confortée par une croissance externe en 2003, elle gère aujourd'hui plus 2500 locations pour 1300 propriétaires et 1000 lots en syndic.

Après avoir utilisé plusieurs solutions de gestion immobilière, la SA. Boyer & Torrollion accorde sa confiance à ARAMIS qui depuis 4 ans accompagne la réussite du cabinet.

*«Je surveille en temps réel mon entreprise et j'ai un mois d'avance sur mon expert comptable»*

## *Nous étions au pied du mur et en limite de capacité.*

**U**n marché porteur et la perspective d'une croissance externe a conduit le cabinet Boyer & Torrollion à repenser son système d'information en 1999.

L'entreprise souhaitait se donner les chances d'atteindre un objectif ambitieux : augmenter le volume des opérations de plus de 40%, par le rachat d'un portefeuille de clients.

« Nous avons choisi de changer notre solution informatique (SOPRA) car nous étions en limite de capacité, nous avions en ligne de mire le passage à l'an 2000 et l'Euro, (...) Nous étions au pied du mur. Nous avons donc lancé une consultation englobant H2I et plusieurs autres éditeurs de progiciels » précise Jean-Marc Torrollion.

La direction aidée d'un collège de collaborateurs issus de différents services a eu en charge de sélectionner la solution qui devait accompagner le développement du cabinet. Très vite deux prestataires sont pressentis dont H2I.

« Je recherchais avant tout la convivialité du système, une information facilement accessible et surtout des perspectives d'évolution (...) C'est ce que m'a proposé H2I avec ARAMIS II, version qui à l'époque n'était pas terminée.

J'ai donc fait le choix d'investir dans ARAMIS en sachant que j'allais migrer vers ARAMIS II. (...) Nous avons pris une garantie sur l'avenir. »

## *H2I a tenu sa promesse, nous avons respecté notre planning de démarrage.*

Facilitée par une reprise automatique des données, la mise en place d'ARAMIS s'est étalée sur 5 mois. Sans aucun doute, l'état d'esprit des dirigeants et l'adhésion des collaborateurs au projet a permis à H2I de tenir ses engagements sans rencontrer de difficulté.

« Nous avons vécu l'intégration d'ARAMIS comme une étape importante et nécessaire pour atteindre les gains de productivité que nous souhaitions faire et que nous imposaient les 35 heures (...) nous voulions gagner du temps dans les traitements et dans les saisies... ».

L'utilisation d'ARAMIS a décloisonné et décentralisé le travail, en rendant plus polyvalents les utilisateurs.

Aussi, l'utilisation des processus intégrés au logiciel, tels que la gestion des baux, des dossiers, etc, ont divisé les temps de traitements par deux.

## *Aramis II une version attendue*

Début 2003, la SA. Boyer & Torrollion bascule sur ARAMIS II. Cette version très attendue a su répondre aux besoins du cabinet en proposant de nouvelles fonctionnalités. Après un plan de formation complémentaire, les salariés, jeunes et sensibles aux nouvelles technologies, ont très vite maîtrisé le progiciel et optimisé son utilisation.

Notons également que l'application des 35 heures a eu pour conséquence la réorganisation du temps de présence des salariés au sein du cabinet, à tel point qu'il ne fonctionne que rarement à effectif complet. ARAMIS a rendu possible le partage de l'information, gage de fiabilité vis-à-vis des clients. Désormais, il est possible de reprendre le dossier d'un collaborateur en toute sécurité.

De plus, tous les agendas papiers ont été supprimés pour utiliser ceux proposés par ARAMIS. Il est ainsi possible de consulter le planning des collaborateurs afin d'anticiper les besoins en ressources humaines.

L'un des avantages d'ARAMIS II est de rendre l'information accessible au plus grand nombre, le plus intuitivement possible, par un système de zoom. C'est l'une des fonctions qui a séduit Jean-Marc Torrollion : « Lorsque nous avons vu la démonstration d'ARAMIS II, nous avons décidé, nous les dirigeants, de l'utiliser. Cela a été pour nous un vrai changement car le système est très ergonomique et sécurisant (...) Je suis devenu autonome (...) Maintenant, à partir de la comptabilité générale intégrée à ARAMIS et des tableaux de bord, je pilote l'entreprise en temps réel. ».

ARAMIS II a facilité le développement de l'entreprise en apportant les outils nécessaires à une meilleure organisation. Convaincu de tirer profit des fonctions non encore utilisées, le cabinet Boyer & Torrollion envisage de mettre en place au cours des prochains mois « la gestion des contentieux » et de déployer l'activité du cabinet sur Internet via le module Athos.